## PROCÉDÉ D’ÉVALUATION SUR ORDINATEUR

**Modalités de prise en compte de situations de handicap**

Si vous êtes une personne en situation de handicap, nous vous invitons à nous le faire savoir dès notre 1er rendez-vous. Selon la nature du handicap, nous étudierons ensemble les possibilités de suivre la formation dans notre établissement.

Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de répondre à vos besoins, nous vous aiderons à trouver un établissement spécialisé qui sera parfaitement adapté pour vous accueillir et garantir une formation adaptée. Nous vous accompagnerons dans la démarche d’orientation et de mise en relation.

1. **Evaluation de départ**

Pour débuter votre formation, une évaluation de vos compétences, va être réalisée. Cette évaluation est conforme à l’arrêt du 5 mars 1991et étendue par le décret du 26 décembre 2000, lorsqu’un candidat choisit de s’inscrire dans notre auto-école, une évaluation de départ est systématiquement planifiée après en avoir informé le candidat.

Cette séance d’évaluation permettra à l’enseignement de la conduite de définir le nombre d’heures nécessaires au candidat pour qu’il puisse obtenir son permis de conduire.

* **Evaluation moniteur (+-50 minutes) :**

1. Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d’une proposition chiffrée

1. Items évalués

Cette évaluation portera sur :

* Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d’un véhicule ;
* Vos expériences vécues en tant qu’usager de la route ;
* Vos compétences psychomotrices ;
* Vos motivations.

1. Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée sous la forme suivante :

* Un enseignant, un véhicule, un parking, en circulation peu abondante

1. 4- information du public

Le procédé de l’évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne.

L’évaluation est alors réalisée par un enseignant de la conduite au moyen d’une fiche préétablie.

* **Evaluation gratuite questionnaire (+-15 minutes) :**

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d’une proposition chiffrée

Cette évaluation portera sur :

* Vos pré-requis en matière de connaissances de conduite d’un véhicule ;
* Vos expériences vécues en tant qu’usager de la route ;
* Vos motivations.

Cette évaluation est réalisée sous la forme d’un questionnaire

Le procédé de l’évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage sur le site interne.

* **Evaluation « éval+ » sur tablette (+-30 minutes)**

EVALUATIONS BOÎTE AUTO & AAC  
Prise en compte du permis Boîte automatique (Restriction 78) et de la formation AAC, inclus dans le bilan final de l’évaluation de départ de l’élève !  
L’enseignant renseigne le type de formation et de véhicule dans la fiche élève sur ENPC CENTER lors de l’inscription de l’élève et EVAL + le prend en compte !  
➢ Le barème national est recalculé en fonction du permis et de la formation (filière)  
➢ Le barème personnalisé est mis automatiquement à jour selon les notions cochées : degré de difficulté, environnement…  
Cela permet à l’enseignant de se rendre compte des avantages d’une conduite en AAC et/ou de la boîte automatique.

**6 thèmes et 21 capacités évaluées**

**Les exercices proposés :**

* **Un questionnement de l'élève sur son expérience,** pour évaluer ses connaissances et compétences applicables à l'apprentissage de la conduite automobile.
* **Un questionnement sur ses motivations,** pour évaluer son implication dans son futur apprentissage.
* **Des quiz à partir de photos et de vidéos de situations réelles,** pour évaluer ses capacités visuospatiales et décisionnelles.
* **Des vidéos interactives,** pour évaluer ses capacités de perception, de compréhension et d'anticipation.
* **Des calculs de ses temps de réaction.**

1. **Evaluation continue**

Au cours de la formation, la montée en compétences de l’élève est évaluée de façon continue. Une fiche de suivi est attribuée à chaque élève. Elle permet de mesurer la progression de l’élève.

Toutes les compétences nécessaires à la maitrise de la conduite sont listées sur cette fiche de suivi. A chaque fois qu’une compétence est acquise, l’enseignant le renseigne sur la fiche.

En fin de parcours de formation, un examen blanc a lieu, permettant de simuler l’examen. Cette épreuve a pour but de vérifier que l’élève est prêt pour l’examen final. Elle permet également à l’élève de se préparer aux conditions réelles de l’examen.